

## Compte-rendu des assises de la concertation du 21 février 2018



Date et horaires

Mercredi 21 février 2018 | De 18h00 à 20h30



Lieu

Argonaute

Nombre de personnes  
présentesUne quarantaine d'habitants  
Des membres du Conseil CitoyenActeurs et partenaires  
présents

Alexandra Pichoff, Damien Escudier, Claire Lavoix-Hutteau, Jérôme Denis, Delphine Houssemaine (Ville d'Orléans)  
Léa Denecker, Léa Golfier (Ville Ouverte)  
Emmanuel Redoutey (ER.amp) Pierre Bailly (Rio)  
Jean-Pierre Papin (Equalityts)

Les assises de la concertation se sont déroulées à l'Argonaute. Environ 40 personnes participent à la séance découpée en trois parties : un temps d'accueil, une présentation en plénière sur les études thématiques et l'avancement du projet de renouvellement urbain, puis des échanges autour de 5 stands thématiques.



### Sommaire du compte-rendu

Le compte-rendu présente de manière synthétique les échanges sur les différents thèmes.

- Les échanges en plénière
- Maison du projet et poursuite de la concertation
- Mieux gérer le quartier au quotidien : propreté, tranquillité, services de proximité
- «La Fabrique» : promouvoir une nouvelle image et développer des projets
- Nouveaux équipements et espaces publics
- Habitat, rénovation et diversification des logements

### ÉCHANGES EN PLÉNIÈRE

Plusieurs questions des participants ont suivi la présentation des éléments de projet en plénière :

> Un groupe d'habitantes du **Clos Boudard**, particulièrement mobilisées sur l'installation de nouveaux jeux pour enfants dans leur quartier, s'inquiètent du nombre de jeux réalisés et de la qualité du sol.

**Réponse de Damien Escudier, responsable de la mairie de proximité est** : la mise en place de ces jeux a été étudiée avec votre groupe d'habitantes très mobilisées sur la question. Les habitants ont pu déposer des références de jeux à la maison de quartier. Par ailleurs, le sol choisi sera souple, ce sont des critères de sécurité.

> La question de la **salle des fêtes** a beaucoup mobilisé les habitants, certains participants souhaitent savoir comment elle a été intégrée dans le projet ?

**Réponse de Muriel Chéradame, adjointe à l'aménagement urbain** : le projet prévoit désormais la création d'un équipement culturel et polyvalent, intégrant la médiathèque et un espace qui pourra être utilisé pour des manifestations privées. Cette décision est un bénéfice de la concertation, qui a permis de relayer la forte demande de création d'un tel équipement dans le quartier.

# MAISON DU PROJET ET POURSUITE DE LA CONCERTATION

Poursuivre la concertation sur les mêmes formats d'échanges (ateliers, travail en petits groupes)

La maison du projet, un outil mixte :

- ▶ Un **lieu fixe** pour s'informer, débattre, échanger
- ▶ Un **site internet** pour s'informer, contribuer
- ▶ Des **permanences dans l'espace public** pour aller à la rencontre du plus grand nombre

## Retour sur la démarche de concertation

Les formats de concertation proposés sont satisfaisants, le travail en atelier avec un temps de discussion de 20-30 minutes par sujet est intéressant. Les horaires et les jours des rendez-vous sont peut-être à adapter : 18h30 semble plus adéquat pour certains afin de participer après le travail, 18h est préférable pour d'autres afin de ne pas rentrer trop tard.

Les événements pourraient être organisés pendant les vacances scolaires pour que les familles n'aient pas la contrainte de rentrer tôt pour s'occuper des enfants qui doivent aller à l'école le lendemain.

Il est souhaité que les comptes-rendus soient transmis par e-mail aux participants, car l'accès sur le site de la métropole pour les télécharger est peu intuitif. Un participant signale que les compte-rendus sont détaillés et précis mais qu'ils devraient être disponibles avant chaque nouveau temps de concertation.

## La maison du projet, lieu d'information et de rencontre

Les fonctions attendues de la maison du projet sont assez consensuelles :

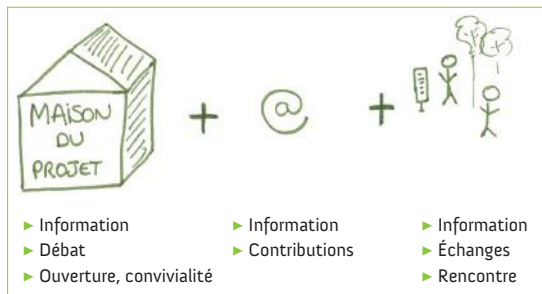
- informer sur le projet, les échéances, les programmes,
- débattre, se réunir,
- proposer, contribuer.

La localisation et la forme de la maison ont suscité des débats. La maison du projet devrait être un lieu fixe, repérable et identifié dans le quartier, complété par :

- des événements ou temps d'information et de discussion « mobiles » dans le quartier,
- un site internet pour laisser un avis, contribuer (ou à partir du site actuel de la Ville/métropole).

*«Avec le Conseil Citoyen nous sommes simplement allés sur le marché pour parler aux gens, c'est très efficace !»*

L'affichage, la signalétique du lieu devraient permettre de le rendre visible et attractif. La convivialité est un facteur important pour favoriser la fréquentation et l'appropriation de la maison du projet.



## Quelle localisation pour la maison du projet ?

Plusieurs options ont été débattues pour la localisation de la maison du projet :

- l'utilisation de la salle Mozart (attenante à la mairie de proximité) ;
- l'installation d'une maison de projet sur le parking à côté du centre commercial qui accueillera à l'avenir le programme économique César Franck ;
- la transformation de l'ancien poste de Police de l'Argonne, voué à la démolition.

L'option de la salle Mozart semble réaliste mais peu visible, ne donnant pas d'attractivité à la maison du projet. La notion de maison «temporaire» installée sur le parking sous la forme d'un conteneur aménagé ou d'une caravane n'est pas considérée comme une option «valorisante».

**La transformation de l'ancien poste de Police, voué à la démolition, en maison du projet est une option jugée intéressante.** Les locaux seraient à réaménager mais ils offriraient **des salles pour se réunir**, et sa localisation est **centrale dans le quartier**.

*«L'idée du poste de Police c'est un peu provoc', ça donne un signe, on ne peut pas rester indifférent !»*

*«La salle Mozart n'est pas assez visible..»*

## MIEUX GÉRER LE QUARTIER AU QUOTIDIEN : PROPRETÉ, TRANQUILLITÉ, SERVICES DE PROXIMITÉ

### Agir pour une meilleur propreté du quartier

- ▶ Des corbeilles plus solides
- ▶ De l'information et de la sensibilisation auprès du public

### Utiliser et valoriser les ressources du quartier pour améliorer les services de proximité

### Maintenir le stationnement pendant les travaux et aménager la voirie pour diminuer la vitesse des véhicules

### Développer des doubles-sens cyclables dans certaines rues

## Propreté

Les habitants déplorent la présence de déchets dans les espaces verts et sur les trottoirs. Ils proposent de renouveler les corbeilles sur l'espace public afin qu'elles soient plus solides et, en parallèle, de renforcer l'information et la sensibilisation avec des schémas et des pictogrammes. Le conseil citoyen pourrait également procéder à des ramassages avec des enfants, comme dans d'autres quartiers en rénovation urbaine.

Des participants s'inquiètent de la présence très localisée de rats dans le quartier. Ils souhaiteraient des informations sur les possibilités de dératisations ainsi qu'une sensibilisation des habitants.

## Occupation des friches pendant les travaux

Des participants proposent d'installer des «jardipalettes» (bacs de culture hors-sol, construits en palette) sur l'emplacement des immeubles démolis, à déplacer au gré des travaux.

## Services de proximité

Les habitants soulignent l'importance d'utiliser les ressources sur le quartier comme les quatre CFA ou l'association « Saveurs et Talents ». Il est proposé par exemple d'ouvrir le self CFA aux personnes âgées pour une meilleure alimentation. Un centre de loisirs utiles ou un «repair café» (café offrant des activités de réparation d'objets) aurait également toute sa place dans le quartier, afin de favoriser les services et les échanges entre particuliers. En parallèle est évoqué la présence d'artisans et d'une conciergerie de quartier à créer.

L'organisation d'entraide pour les transports serait à favoriser (covoiturage et navettes en dehors du tramway).

## Tranquillité

Le stationnement devra être conservé, notamment pendant la phase travaux. Des participants jugent excessive la vitesse de certains véhicules, ils souhaitent la réduire par des aménagements de voirie.

Concernant les modes doux, il est proposé la mise en place de doubles-sens cyclables dans certaines rues.

## «LA FABRIQUE» : PROMOUVOIR UNE NOUVELLE IMAGE ET DÉVELOPPER DES PROJETS

- ▶ «La fabrique», un concept intéressant pour valoriser les atouts du quartier
- ▶ Mieux connaître et capitaliser sur la présence des CFA dans le quartier
- ▶ Valoriser la vie commerciale et associative, développer des événements fédérateurs

### L'Argonne, quartier « fabrique » ?

La notion de « Fabrique », proposée suite à l'étude de promotion et de valorisation du quartier, a été interrogée et débattue. Pour les participants, cette idée renvoie au passé industriel de l'Argonne, « un quartier où on fabrique, où on produit » et met en avant la notion de travail. Elle pourrait être un bon vecteur sur lequel s'appuyer pour valoriser les atouts du quartier.

*« La fabrique ça fait un peu vieux, mais le vintage est très mode ! »*

### Connaître et valoriser les CFA

La présence de CFA (Centre de Formation d'Apprentis) au sein du quartier est vécue inégalement comme un atout ou comme une frustration. Les étudiants « font vivre le quartier » mais les CFA, leurs formations, les métiers sont peu connus des habitants. La visibilité de ces centres de formations pourrait être renforcée par la mise en place d'une session de portes ouvertes commune (date unique).

Pour certains, le fait de miser une partie du développement du quartier sur la présence et l'ouverture de nouveaux CFA est « peu valorisante » car ce sont des formations moins rayonnantes que l'université. Il est rappelé que les CFA délivrent des formations diplômantes, y compris post-bac, dans différents corps de métiers et permettent une insertion rapide sur le marché du travail.

La présence des CFA dans le quartier pose la question de la programmation de logements étudiants. Actuellement, ceux-ci habitent plutôt en marge du quartier, il n'existe qu'une résidence pouvant les accueillir.

## Valoriser la vie commerciale et associative, développer des événements fédérateurs

Les commerces de la rue de l'Argonne sont importants pour la vie du quartier, ils génèrent un « esprit village », et il est important de les conserver. Néanmoins, un développement commercial peut être envisagé à Marie-Stuart. Celui-ci pourrait passer par la programmation de commerces atypiques que l'on ne trouve pas ailleurs ou de boutiques éphémères.

« Il faut que les Orléanais aient une raison de venir à l'Argonne, qu'il y ait des magasins spéciaux, intéressants »

La question des locaux et de la visibilité des associations s'est posée. Les associations du quartier mériteraient d'être plus visibles et facilement identifiables par le grand public. La création d'une maison des associations a été proposée par quelques participants, tandis que pour d'autres c'est la notion de convergence des événements qui serait à développer. Des actions ou acteurs du quartier pourraient ainsi être confortées : vide grenier annuel, visite des lieux de cultes de l'Argonne, ...



Des pistes de développement et de promotion originales ont également été évoquées : éclairage intelligent, mini-bus sans chauffeur en circulation dans le quartier, ...

## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET ESPACES PUBLICS

- ▶ Des participants favorables à la création d'un nouvel équipement à proximité de l'Argonaute
- ▶ Un besoin de conforter et valoriser les espaces verts et une réflexion à mener sur la pratique sportive dans l'espace public
- ▶ Améliorer les liaisons douces grâce à un réseau à l'échelle du quartier

### Support d'échange présenté aux assises - Équipements publics



### Positionnement d'un nouvel équipement

Dans le cadre du projet, il est proposé de créer un nouvel équipement public à vocation culturelle, dans le quartier de l'Argonne. Suite aux échanges, le site à favoriser est l'espace situé entre l'Argonaute et l'UDAF.

### Conforter et développer les espaces verts

Les habitants sont favorables au prolongement du jardin Alice Lemesle pour créer une entité paysagère plus importante.

Dans le cadre du projet, il est important de conserver ou de replacer le jardin partagé de l'association 1 terre actions. Si ce jardin devait être relocalisé, le secteur Rouget de Lisle est à privilégier.

### Quelle place pour le sport dans l'espace public ?

Des participants proposent de créer un groupe de réflexion avec les associations sur la réalisation d'un parcours sportif et plus globalement sur la place du sport dans le quartier.

*Support d'échange présenté aux assises - Schéma de liaison vert et mobilité douce*



### Clos Boudard

La gestion des flux de circulation au niveau du Clos Boudard est pointée comme un enjeu important. Des habitants font remarquer qu'il n'y a en fait pas de problèmes pour sortir du Clos Boudard. Dans le cadre du réaménagement, ils ne souhaitent pas générer des flux sur la rue Pierre et Marie Curie. En revanche, d'autres habitants considèrent qu'il faut ouvrir et déboucher sur le carrefour rue de la Borde.

*«Il ne faut pas charger davantage la rue Pierre et Marie Curie»*

Une étude sur les flux circulatoires a été demandée.

### Liaisons douces

Les habitants sont en accord avec le projet de création d'un réseau de liaisons douces permettant d'améliorer la qualité des déplacements piétons. Les rues existantes étant trop étroites, circulées et stationnées, cette nouvelle offre d'espace public est bien comprise.

# RÉNOVATION ET DIVERSIFICATION DE LOGEMENTS

## **Informé de manière approfondie sur le calendrier de mise en œuvre du projet au Clos Boudard :**

- ▶ Les relogements liés aux démolitions
- ▶ La résidentialisation et la rénovation des logements
- ▶ La requalification des espaces publics

## **Construire de nouveaux logements de qualité et concevoir des espaces publics qui ne créent pas de nuisances**

## **Débat sur le principe de clôture dans le cadre de la résidentialisation**

Les habitants du Clos Boudard représentent une proportion importante des participants sur cette thématique. Les échanges se sont donc essentiellement concentrés autour de la transformation de ce secteur.

### **La rénovation du quartier et les principes de résidentialisation**

Lors du précédent atelier sur le secteur Clos Boudard, les participants se sont prononcés en faveur d'une résidentialisation fermée mais basse. Lors de ces assises, le principe de clôture a questionné les participants, notamment en raison des dégradations des systèmes de fermeture.

*« Ça ne sert à rien de mettre des barrières comme à la Borde aux Mignons, c'est dégradé ».*

*« Il est nécessaire d'investir sur des matériaux de qualité pour que ça tienne ».*

**> Un représentant du bailleur Les Résidences de l'Orléanais précise que le temps de dégradation des barrières de la résidentialisation après leur installation est « un passage obligé », mais l'expérience montre que le temps apporte un apaisement et une autorégulation. De plus les formes de résidentialisation ont évolué, « on privilégie aujourd'hui la délimitation des espaces et la valorisation des espaces extérieurs ».**

Par ailleurs, la résidentialisation permettra d'identifier les parkings pour chaque logement. Actuellement, la situation n'est pas claire pour les habitants.

*« Je ne sais pas où est ma place de parking ».*

Le projet prévoit de développer l'occupation des rez-de-chaussées pour des locaux associatifs, ainsi que pour des logements pour personnes âgées et accessibles PMR. Actuellement, seulement 7 % des logements de l'Argonne sont accessibles aux personnes handicapées. Les participants attirent l'attention sur la nécessité d'éloigner les parkings des rez-de-chaussée.

*« Actuellement, ces locaux sont trop à proximité des pots d'échappement de voiture ».*

### **Un besoin de communication sur la suite du projet**

La rénovation du Clos Boudard fait l'objet d'une forte attente de la part des habitants.

*« On a l'impression de venir en dernier, cela fait longtemps qu'on attend une rénovation du Clos Boudard ».*

**> Un représentant du bailleur Les Résidences de l'Orléanais explique que la rénovation du Clos Boudard est prévue depuis longtemps, mais que le projet NPNRU (ANRU2) permettait de faire un projet plus ambitieux que celui prévu initialement.**

Les participants ont témoigné du besoin de communication sur le calendrier des relogements et de manière plus précise sur le calendrier du projet. Un habitant d'une des barres vouées à la démolition a exprimé son inquiétude.

*« J'ai 70 ans, je suis dans ce quartier depuis plus de 40 ans, je ne me vois pas vivre ailleurs. Quand est-ce qu'on saura ce qu'il adviendra de nous ? ».*

Les informations sur l'avancée du projet permettront aussi aux habitants de se projeter plus facilement.

*« On est attaché à notre quartier, on veut savoir ce qu'il va se passer. S'il y a des logements en accession à la propriété il faut que les habitants du quartier puissent se projeter ».*

**> Selon un représentant du bailleur Les Résidences de l'Orléanais, le relogement devrait débuter en 2019, en fonction de l'accord de l'ANRU.**

Une habitante de la rue du petit pont témoigne de la résidentialisation dont a bénéficié sa résidence « nous étions un petit groupe d'habitant mobilisés, cela nous a permis de peser dans les décisions du bailleur sur les résidentialisations ».

### **La construction de nouveaux logements**

#### **La Borde aux Mignons**

La construction de nouveaux logements dans le quartier doit faire l'objet d'une attention particulière sur l'isolation thermique.

De plus la réflexion sur les espaces publics à proximité des nouveaux pavillons devra être approfondie, certains habitants craignent squat et nuisances.

*« Si c'est ouvert, il va y avoir du squat ».*

#### **Logements à proximité de l'Argonaute**

Les participants attirent l'attention sur le besoin de conserver le nombre de places de parking dédiées aux activités de l'Argonaute.

*« Il ne faut pas construire de logements sur le parking ».*